

Plaidoyer et lobbying pour les droits des communautés indigènes

Situation

Le gouvernement brésilien soutient la croissance économique et le développement des entreprises nationales depuis plusieurs années. Mais dans le même temps, les destructions environnementales et les violations des droits humains ont pris une ampleur considérable. Les conséquences se manifestent dans divers secteurs de l'agriculture, notamment dans la culture du soja et de l'eucalyptus, et sont étroitement liées aux industries extractives et aux projets de barrages hydrauliques. Le modèle de développement brésilien privilégie les exportations de matières premières agricoles : le pays est actuellement le premier producteur et exportateur mondial de café, de sucre et de jus d'orange. Le contraste est frappant avec les cinq millions de familles brésiliennes sans terres. Beaucoup d'entre elles ont rejoint les mouvements de paysans sans terre ou tentent, en tant que peuples indigènes, de faire valoir leurs droits constitutionnels à des terres. En face, seulement 4000 gros propriétaires possèdent dans les 85 millions d'hectares de terres.

Des reculs importants ont été constatés au niveau de la politique du gouvernement brésilien envers les peuples indigènes. En effet, les autorités sont très influencées par le lobby agrarien, qui pousse à une modification constitutionnelle afin de réorienter en sa faveur la délimitation des territoires autochtones dans la législation existante. Ce lobby est ainsi parvenu à stopper le relevé des données nécessaires à la délimitation de ces territoires. Par ailleurs, le gouvernement brésilien, pour encourager les industries extractives ces prochaines années, discute d'un nouveau code législatif sur le secteur minier (Código de mineração). La mise en œuvre de ce code législatif chasserait de leurs territoires de nombreuses familles de paysans issues des peuples indigènes ou des communautés traditionnelles ou leur en interdirait l'accès définitivement.





Objectifs

Le projet s'inscrit dans le cadre du programme Brésil de l'EPER. Il vise à soutenir sur les plans national et international le travail de plaidoyer et de défense des droits dans la région du Cerrado. Le but est d'élargir la marge de manœuvre politique du réseau Processo de Articulação e Diálogo (PAD), une organisation de la société civile.

L'objectif principal est de faire valoir les droits des peuples indigènes et des communautés traditionnelles du Cerrado, avec pour axes principaux les droits fonciers et territoriaux et l'accès aux ressources naturelles. Concrètement, il se concentre sur les industries d'extraction, les processus consultatifs de la Convention relative aux peuples indigènes et tribaux dans les pays indépendants (OIT 169) et de la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones, qui concerne les droits des petits paysans.

Le projet prévoit de remplir les objectifs spécifiques suivants :

- renforcement du pouvoir de négociation et d'intervention des partenaires de l'EPER et de leurs groupes cibles dans le contexte des tensions autour des industries minières et des droits humains ;
- renforcement du pouvoir de négociation et d'intervention des partenaires de l'EPER et de leurs groupes cibles concernant la thématique de la régulation à travers les processus consultatifs de planification et de mise en œuvre des projets de développement dans les territoires des peuples et communautés traditionnels.

Bénéficiaires

L'objectif premier du projet réside dans le plaidoyer : tous les peuples et communautés traditionnels, les petits paysans et les paysans sans terre qui vivent dans la région en sont bénéficiaires. Cela représente au total environ 92 000 personnes.

Indirectement, les activités du projet ont aussi ses répercussions sur l'ensemble des peuples et communautés traditionnels qui vivent au Brésil. D'après les études disponibles, cela comprend actuellement cinq millions de personnes.

Activités

Le réseau Processo de Articulação e Diálogo (PAD) est une importante initiative brésilienne qui soutient le travail de plaidoyer et de lobbying de la société civile contre la criminalisation des mouvements sociaux et des organisations non gouvernementales. Le projet comprend surtout des mesures visant à protéger et à mettre en œuvre les droits humains économiques, sociaux et culturels. Un séminaire spécifique est conduit dans ce cadre afin d'analyser les mécanismes existants de revendications des droits humains, puis de mettre en lumière la manière dont ces mécanismes peuvent être appliqués par la population.

Dans la perspective d'encourager le renforcement des liens avec les organisations et les réseaux œcuméniques d'Amérique latine, PAD entend organiser un colloque international sur la problématique des industries extractives et leurs conséquences pour l'accès à la terre, aux territoires autochtones et aux ressources naturelles. Ce colloque devrait renforcer la coopération entre les organisations ecclésiales et les mouvements sociaux latino-américains sur les thématiques abordées et mettre en évidence le rôle central de l'Eglise dans le soutien à la résistance organisée des communautés rurales pour défendre leurs territoires.



Eu égard aux conséquences de plus en plus marquées des industries d'extraction sur les droits territoriaux des communautés rurales du Cerrado, ainsi que leurs répercussions catastrophiques sur les ressources en eau de la région, les travaux d'une commission d'enquête internationale ont été soutenus au nord du Minas : il s'agissait de rassembler des indices concrets sur les conséquences des activités minières pour les ressources en eau et sur les violations du droit à l'eau. PAD a également soutenu l'élaboration du rapport alternatif sur la mise en œuvre des droits sociaux, culturels et économiques des peuples indigènes.

Le projet comprend de plus un état des lieux de la politique des autorités brésiliennes sur la mise en œuvre de la convention OIT 169 et le contrôle des processus consultatifs, la constitution d'une documentation de travail et la conduite de formations continues sur cette thématique.

Organisation partenaire

Le réseau Processo de Articulação e Diálogo (PAD) chapeaute la mise en œuvre du projet et associe les mouvements citoyens, ONG, organisations ecclésiales et organisations membres du réseau européen ACT Alliance. INESC, organisation membre de PAD avec siège à Brasília, est une partenaire directe qui a pour mandat de représenter ce réseau.

Pays, région, ville

Brésil, Cerrado

Budget 2018

CHF 60 000.–

N° de projet EPER : 812.377

Chargé-e de programmes

Sandra Wicki

Contact

EPER (Entraide Protestante Suisse)
Département Communication
Chemin de Bérée 4A
Case postale 536
1001 Lausanne
Tél. +41 21 613 40 70
Fax +41 21 617 26 26
info@eper.ch
www.eper.ch
Dons : CCP 10-1390-5